

207457



**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
**COMMUNE DE BONSON**

**1<sup>ER</sup> AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT**

Par arrêté préfectoral en date du 2 novembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-21-P-0015 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune de BONSON n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans

et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR. Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union Européenne.

L'enquête publique se déroulera du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre

d'enquête déposé en mairie de BONSON, Place Désiré Scoffier, 06830 BONSON, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 de 9H00 à 12H00.

Le tribunal administratif de NICE a désigné, en date du 27 juillet 2022, Monsieur Giovanni VALASTRO, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
BONSON	30 janvier 2023	de 9h00 à 12h00	Mairie de BONSON, Place Désiré Scoffier, 06830 BONSON
BONSON	8 février 2023	de 9h00 à 12h00	Mairie de BONSON, Place Désiré Scoffier, 06830 BONSON
BONSON	3 mars 2023	de 9h00 à 12h00	Mairie de BONSON, Place Désiré Scoffier, 06830 BONSON

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques  
 147 boulevard du Mercantour - 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de BONSON, Place Désiré Scoffier, 06830 BONSON, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 inclus, afin que le

public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 9H00 à 12H00, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/pprif-bonson> ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques

peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'incendies de forêt Mairie de BONSON Place Désiré Scoffier 06830 BONSON

ou par email à l'adresse suivante : [pprif-bonson@registredemat.fr](mailto:pprif-bonson@registredemat.fr)

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 inclus, de 9H00 à 12H00 en mairie de BONSON, Place Désiré Scoffier, 06830 BONSON.

À l'issue de l'enquête publique,

copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le Préfet à la mairie de BONSON pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

207456

**ILS INVEST**

SASU au capital de 530 460 €  
 Siège social : 78D rue de Fontanières,  
 69100 VILLEURBANNE  
 RCS LYON 900 021 395

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social à 806 avenue des Plans 06270 VILLENEUVE-LOUBET à compter du 06/12/2022. Présidence : M. RAZON Ilan demeurant 78D rue de Fontanières, 69100 VILLEURBANNE. Radiation au RCS LYON et immatriculation au RCS ANTIBES.



**DÉPOSEZ vos annonces à :**  
[annonces@petitesaffiches.fr](mailto:annonces@petitesaffiches.fr)

207486

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Aux termes des décisions en date du 31/10/2022 les associés de la SAS 2 CENTRALE, au capital de 1 000 € en liquidation, sise 2 rue Centrale, 06300 NICE, RCS NICE 911 555 324, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MUSCATELLI Alexis et constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour. Formalités au RCS NICE.

207518

**EASY GLOBAL MARKET**

SAS au capital de 40 000 €  
 444 route des Dolines, 06560 VALBONNE  
 RCS GRASSE 524 029 469

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

Aux termes d'une AGE du 12/12/2022, prenant effet le 12/12/2022, les associés ont décidé d'augmenter le capital de 2 100 €. Nouveau capital : 42 100 €. Validation : RCS GRASSE.  
 Pour avis. Le représentant légal.

207461

**ABM DIFFUSION**  
 Société par actions simplifiée en liquidation

au capital de 1 000 €  
 Siège social : 15 avenue de la République, 06300 NICE  
 Siège de liquidation : 15 avenue de la République, 06300 NICE  
 827 989 252 RCS NICE

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2022 à NICE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Alexandre BRINDEJONC, demeurant 9 B boulevard de Montreal, bât A, le Fabron, 06200 NICE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de NICE, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.  
 Pour avis.  
 Le Liquidateur.

207462

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP en date du 24/12/2022, création de la société suivante : Forme : SAS - Dénomination sociale : « R.C.B » - Capital : 1 000 Euros divisé en 100 actions de 10 Euros chacune - Siège social : 190 route de Cannes, 06220 VALLAURIS - Objet social : Maçonnerie générale et toiture - Président : CHELBI Slim, demeurant 190 route de Cannes, 06220 VALLAURIS. Transmission des actions : Toute transmission d'actions, cession, apport des actions est soumis à l'agrément préalable de l'associé majoritaire - Condition d'admission aux assemblées et droit de vote : Les décisions collectives sont prises sur convocation du président. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ANTIBES.